

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1721

Artikel: Johnny à Gstaad, Mick à Amsterdam
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Johnny à Gstaad, Mick à Amsterdam

Jacques Guyaz

L'exil fiscal de Johnny Hallyday en Suisse a beaucoup fait jaser dans les chaumières françaises. Mais l'imposition sur la dépense appliquée à quelque 3500 riches familles étrangères installées dans notre pays intéresse peu l'Union Européenne qui concentre son action sur les avantages accordés aux holdings par certains cantons. Mais si le naïf Jean-Philippe Smet veut aller physiquement à Gstaad, le beaucoup plus futé Mick Jagger dépose son argent aux Pays-Bas, comme nous l'apprend un article du New York Times sur la place financière d'Amsterdam.

La législation fiscale néerlandaise est très favorable pour les sociétés dont les revenus sont liés à la propriété intellectuelle comme l'exploitation de brevets, mais aussi pour les gains des artistes ou des acteurs qui proviennent la plupart du temps de royalties, de pourcentage sur des ventes, ou d'autres formules associées au copyright et au droit d'auteur. Trois des quatre Rolling Stones, Mick Jagger, Keith Richards et Charlie Watts ont ainsi placés depuis 20 ans 450 millions de dollars dans la société Promogroup d'Amsterdam qui a payé en tout 7,2 millions de dollars d'impôts, soit moins de 2% de la somme enregistrée, alors que si les musiciens avaient laissé leurs revenus dans leur patrie d'origine, la Grande-Bretagne, la ponction du fisc aurait été de 40% ! L'absence de tout impôt de succession pour les héritiers constitue un autre avantage non négligeable de certaines formules autorisées par le fisc des Pays-Bas.

La mécanique financière est d'ailleurs plus complexe, car, toujours selon le New York Times, Promogroup transfère ensuite les montants ainsi défiscalisés vers des sociétés basées dans les paradis fiscaux des Caraïbes qui permettent à nos musiciens de retirer aisément et discrètement de l'argent pour leurs menues dépenses. A côté de Mick Jagger, son château en Touraine, sa société d'Amsterdam et son compte courant aux Bahamas, notre brave Johnny avec son chalet à Gstaad fait vraiment figure d'amateur ...

Et les Rolling Stones sont au moins des pragmatiques. Tout le monde a entendu parler du gentil chanteur Bono et de son groupe U2, des Irlandais férus de causes humanitaires. Bono est l'homme qui a mis sur pied d'innombrables concerts contre le sida, la famine ou la pauvreté. Son engagement civique fait partie de son image d'artiste. En juin 2006, la république d'Irlande a modifié sa loi fiscale jusque là très favorable aux revenus des créateurs et des écrivains. Du coup le capital du groupe U2, estimé à 908 millions de dollars ainsi que son catalogue de chansons ont été transféré de Dublin vers cette même société Promogroup d'Amsterdam.

Comme le dit le New York Times, les Rolling Stones au moins, contrairement à Bono, n'ont jamais prétendu lutter contre la dette du tiers-monde ! Selon un membre de l'ONG néerlandaise SOMO (acronyme hollandais du centre de recherche sur les multinationales) qui a fourni l'essentiel des données publiées par le New York Times «les arrangements de Bono avec le fisc sont totalement incompatibles avec ses discours contre la pauvreté dans le monde».

L'article de Lynnley Browning, «Stars save money and the world» a été édité le 10 février dans la sélection hebdomadaire du New York Times publiée par Le Monde. Il n'est pas disponible gratuitement sur internet.